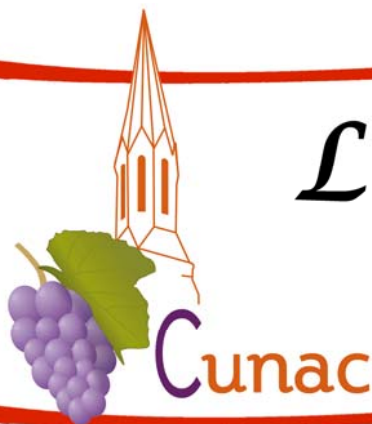




L'Écho de Cunac

N°11 - Décembre 2016

Journal trimestriel d'informations municipales



Mairie de Cunac - 10 Grand' Rue 81990 Cunac - 05.63.55.13.93 - <http://www.cunac.fr>

Conseil Municipal Jeunes : sept jeunes élus

Cette rentrée de septembre a été un peu particulière pour nos écoliers. En effet, elle a donné le coup d'envoi de la mise en place du Conseil Municipal Jeunes. Après le travail pédagogique des enseignantes, puis la présentation des objectifs du CMJ aux élèves par des élus, il a donc fallu préparer les élections des jeunes conseillers.

Onze élèves de CM2 se sont ainsi portés candidats. Ils ont dû préparer leur affiche de campagne et présenter leur programme à leurs électeurs. Nos jeunes ont eu de nombreuses idées telles que actions en faveur d'associations, expositions, créations de pistes cyclables ou animations pour la commune : autant de pistes à exploiter. Ils ont réussi à capter leurs électeurs avec des slogans percutants comme « Pour une commune en action », « Plus d'entraide » ou « Rouler en vélo, c'est plus écolo ».



Les élections ont eu lieu le 11 octobre, de manière très sérieuse, à l'identique de vraies élections : carte d'électeur, bulletin de vote, enveloppe, urne officielle, liste d'émargement, dépouillement, comptage des voix. Tous étaient ravis d'être acteurs ! Les enfants de CE1, CE2, CM1 et CM2 ont donc choisi leurs 7 représentants pour un an : Ambre BASCOUL, Mélinda MEUNIER-NAVARRO, Sandra MIALET, Adrien RASCOL, Noé SALVIGNOL, Mathéo SANTIAGO et Florian THOMAS. Lors de la première séance du CMJ, le 17 octobre, Mme le Maire et quelques élus les ont reçus à la mairie dans la salle du Conseil. Ils ont procédé à l'élection d'un « jeune maire ». C'est Florian THOMAS qui a été choisi et aura l'honneur d'être le premier maire-enfant de Cunac.

Les jeunes conseillers vont donc porter la parole de la jeunesse aux élus de la commune et être à l'écoute de leurs camarades. Ils se retrouveront lors de réunions de travail (les lundis de 16h à 17h) et de Conseils Municipaux Jeunes (une fois par trimestre) en mairie pour échanger et réaliser leurs actions citoyennes, aidés par des conseillers municipaux et, prochainement, par un volontaire en service civique : du travail en perspective, mais leur enthousiasme et leur motivation leur permettront de réfléchir à des projets d'intérêt collectif et de les concrétiser.

Sophie FRÈRE
Élue référente du CMJ de Cunac



« Je vous souhaite à tous
de bonnes fêtes
de fin d'année. »

Delphine Deshaies-Galinié, Maire de Cunac



SOMMAIRE

Le CMJ	p.1
Conseils municipaux	p. 2-5
Vie communale	p. 5-9
Vie intercommunale	p. 10
Infos diverses - Flashs	p. 11
État civil - Agenda	p. 12

Secrétariat de Mairie

La mairie va changer de numéro !

Dans les prochaines semaines, la mairie va être raccordée au réseau de fibre communautaire.

À partir du mois d'avril, il faudra appeler le 05 63 76 07 17 pour joindre le secrétariat de mairie.

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

Vacances de Noël

Du lundi 19 décembre au vendredi 23 décembre, le secrétariat sera ouvert uniquement de 13h30 à 17h30.

Séance du 3 octobre 2016

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

Madame le Maire informe le Conseil des sept décisions suivantes :

- Attribution des marchés de travaux pour la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 82 773,17 € TTC).
- Attribution d'un logement social, 28 Place du Mail, à une nouvelle locataire, à compter du 1er septembre 2016.
- Attribution du marché de la mission Sécurité et Protection de la Santé, concernant le projet de construction d'un bâtiment cantine - ALAÉ (montant : 6 600 € TTC).
- Attribution du marché de la mission Contrôle Technique, concernant la projet ci-dessus (montant : 7 200 € TTC).
- Attribution du marché de la mission Sécurité et Protection de la Santé, concernant la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 1 800 € TTC).
- Attribution du marché d'étude géotechnique, concernant le projet périscolaire (montant : 2 580 € TTC)
- Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre, concernant la mise en conformité de la salle de Spectacles (montant : 5 794,12 € TTC).

Modification du tableau des effectifs de la catégorie C

Selon les décisions des Conseils municipaux des 25 janvier et 2 mai 2016, le Conseil, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité la modification du tableau des effectifs de la catégorie C pour la filière technique et la filière sociale de la collectivité.

Décisions modificatives au budget général 2016

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les deux décisions modificatives suivantes :

- section Fonctionnement en dépenses : 5 000 € (suite à la prolongation du remplacement d'un agent momentanément indisponible).
- section Investissement en dépenses : 5 863 € (suite au retrait d'un permis de construire préalablement acquitté).

Subvention de fonctionnement à la Coopérative scolaire

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'attribuer une subvention de fonctionnement de 2 500 € à la Coopérative scolaire de Cunac.

Assistance à maîtrise d'ouvrage pour le terrain 43 Grand'Rue

Étant donné la complexité du plan de gestion des terres à dépolluer, madame le Maire propose au Conseil de solliciter une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour ces importants travaux.

Le plan de financement de cette AMO est le suivant :

- Montant total : 19 977,25 € HT
- Subvention ADEME (70%) : 13 984,07 € HT
- Fonds propres de la commune : 5 993,18 € HT

Le scénario retenu par la commune et validé par la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement) consiste en une évacuation des terres les plus polluées et au maintien sur place des terres les moins impactées.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette opération ainsi que le plan de financement.

Réfection des façades de la salle de Spectacles

Madame le Maire propose au Conseil de solliciter une subvention auprès du Député de la circonscription, Monsieur Philippe Folliot, au titre de la réserve parlementaire. Cette subvention permettra d'effectuer la réfection des façades de la salle de Spectacles, suite aux travaux d'extension en cours.

Le plan de financement est le suivant :

- Montant estimé des travaux : 8 000 € TTC
- Subvention (50% du montant des travaux plafonné à 10 000 € HT) : 3 333 € HT
- Fonds propres de la commune : 4 667 € TTC

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité cette opération ainsi que le plan de financement.

Mise à disposition d'un logiciel Antivirus par l'agglomération

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est dotée d'un logiciel Antivirus, pour lequel le droit d'usage peut être mis à disposition des communes. Le tarif est de 14,63 € TTC par poste (5 à Cunac). Pour cela, il est nécessaire de signer une convention, prenant fin le 3 mai 2018.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide d'adhérer à ce service de l'agglomération, qui favorise les économies d'échelle.

Consultation sur la délimitation des territoires de démocratie sanitaire

L'Agence Régionale de Santé Languedoc-Roussillon/Midi-Pyrénées propose aux communes de la nouvelle région de donner un avis sur la structuration de l'espace sanitaire régional, soit en 13 territoires correspondant aux départements, soit en 6 territoires homogènes en nombre d'habitants.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de ne pas émettre d'avis, un tel avis ne lui semblant pas cohérent à l'échelle de la commune.

Questions diverses

Recensement de la population de Cunac

Effectué en janvier et février 2016, ce recensement fait apparaître les données suivantes :

- 1 534 habitants (2 logements non recensés)
- 653 habitations
- 45 habitants comptés à part (élèves de l'École des Métiers)

Carrefour RD 999 (Route de Millau)-RD 69 (Route de Montplaisir)

Les maires des 4 communes concernées : Albi, Cambon, Cunac et Saint-Juéry ont adressé une lettre, le 19 septembre, au Président du Conseil départemental, Monsieur Thierry Carcenac, afin de l'alerter sur la multiplication des accidents à hauteur de ce croisement de voies. Ils lui demandent de prévoir au plus vite les aménagements indispensables pour sécuriser ce carrefour dangereux.

Communication

- L'Écho de Cunac n°10 a paru à la mi-septembre.
- Le prochain spectacle de la Scène Nationale d'Albi aura lieu le dimanche 20 novembre à 17 heures. Pour l'ensemble des 4 spectacles de la nouvelle programmation, un tarif réduit a été instauré, soit 28 euros au lieu de 40 euros.
- La commémoration du 11 novembre 1918 aura lieu le dimanche 13 novembre, en présence des élèves de CM2 de Madame Carine Lambert, en particulier les 7 jeunes qui seront élus, mardi 11 septembre, au futur Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Affaires scolaires

• École

Depuis la rentrée, Madame Marine Irissou est la nouvelle directrice, en charge de la classe de PS-MS. Il y a 5 classes et 124 élèves : 27 en PS-MS, 28 en GS-CP, 23 en CE1-CE2, 23 en CE2-CM1 et 23 en CM2.

Cette année, les thèmes sont : Nature et Environnement (découverte du Parc Jean-Louis Puel), ainsi que Citoyenneté, en lien avec le futur Conseil Municipal Jeunes.

L'Association des Parents d'Élèves s'est enrichie de nouveaux membres. Elle organise une bourse aux jouets le dimanche 6 novembre.

Les élections des représentants des parents au Conseil d'école auront lieu le vendredi 7 octobre.

Suite au premier Conseil d'école, la Commission scolaire se réunira pour faire le point.

• ALAÉ

Une nouvelle directrice pédagogique, Madame Mélodie Soulet-Fabre, a pris ses fonctions à la rentrée.

Les ateliers de l'ALAÉ se mettent progressivement en place.

Vie associative

Plusieurs assemblées générales se sont tenues depuis la rentrée. Les dossiers de demande de subvention sont à remettre avant le 7 octobre. Après délibération au prochain Conseil Municipal, les différentes subventions seront attribuées aux associations.

CMJ (Conseil Municipal Jeunes)

Comme annoncé lors du Conseil du 27 juin dernier, Madame Sophie Frère est chargée de la mise en place du CMJ. Elle a pris contact cet été avec les enseignantes à ce sujet. Le 21 septembre, lors d'une réunion d'information des 70 élèves de CE2, CM1 et CM2, une plaquette explicative leur a été distribuée. Le 11 octobre, ceux-ci éliront 7 élèves de CM2 qui formeront le CMJ. Le 17 octobre, les 7 jeunes élus choisiront l'un d'entre eux comme Maire Enfant. Le but du CMJ est de sensibiliser les élèves à la pratique citoyenne, à travers des actions dans différents domaines (solidarité, sécurité, environnement,...) au niveau de la commune ou plus largement.

Point sur les travaux en cours

- Extension de la salle de Spectacles : Le gros œuvre sera bientôt terminé. Charpentier, menuisier et plaquiste vont prendre le relais.
- Mise en séparatif Route Vieille de Montplaisir : Les travaux sur les réseaux sont terminés. Le chantier est actuellement Passage de Sol d'Âne. La voirie sera refaite en dernier. Ce chantier a été mené avec soin, sans gêne ni désagrément significatifs pour les riverains.

Séance du 28 novembre 2016

Décisions du maire dans le cadre de ses délégations

- Contrat de mise à disposition avec une agence d'intérim pour le remplacement d'un agent territorial absent pendant deux jours.
- Adhésion à compter du 1^{er} janvier 2017 au contrat groupe proposé par le Centre de Gestion et garantissant les risques financiers liés à la protection sociale des agents territoriaux.

Modifications statutaires et transfert de compétences au Grand Albigeois

La loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) renforce le rôle des intercommunalités, qui se voient dotées de nouvelles compétences obligatoires. Pour prendre en compte ces transferts de compétences opérés par la loi NOTRe, le Grand Albigeois doit mettre

en conformité ses statuts. Par ailleurs, un transfert anticipé de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) apparaît opportun. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les nouveaux statuts du Grand Albigeois ainsi que le transfert de la compétence GEMAPI à partir du 1^{er} janvier 2017.

Subvention aux associations pour l'année 2016

Suite aux demandes de subventions déposées par les associations au mois d'octobre, la commission Finances et Ressources Humaines propose de reconduire les montants des subventions pour chaque association, ce qui représente une somme globale de 6 300 €. Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les subventions annuelles attribuées aux associations pour 2016.

Subventions exceptionnelles aux associations

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le versement de trois subventions exceptionnelles :

- **Association des Parents d'Élèves** : 296 €, soit le reversement des droits de place perçus à l'occasion de la bourse aux jouets du 6 novembre 2016.
- **Loisirs Créatifs Cunacois** : 292 €, soit le reversement des droits de place d'ores et déjà perçus pour le marché de Noël du 4 décembre 2016.
- **Coopérative scolaire** : 331,20 € pour trois spectacles de la Scène Nationale d'Albi, à destination des élèves de la classe de CM2.

Subvention à la crèche Pirouette-Galipette de Cambon

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le versement d'une subvention de fonctionnement de 2 500 € à l'association Crèche Pirouette-Galipette de Cambon.

Convention avec la Scène Nationale d'Albi

Depuis 2014, le dispositif « Au Fil du Tarn », proposé par la Scène Nationale d'Albi, a permis la décentralisation de spectacles de qualité à Cunac. Pour continuer à en bénéficier, deux conventions entre la Scène Nationale d'Albi, le Foyer Laïque de Cunac et la commune, doivent être renouvelées pour l'année 2017. Pour les quatre spectacles prévus, la participation financière de la commune se monte à 3 000 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil autorise Madame le Maire à signer les deux conventions nécessaires.

Mise à jour du tableau des voies communales et chemins ruraux

Madame le Maire propose de mettre à jour le précédent classement de 2013 en classant un total de 789 m de voies dans le domaine public communal. Il s'agit de :

- Côte Planchaude : 333 m
- Al Rat (tourne à gauche d'accès à la Côte des Chênes) : 50 m
- Rue Al Poussac : 101 m
- Rue des Hospitaliers : 305 m

Ainsi, la longueur totale des voies communales passera à 25 235 m, celle des chemins ruraux restant inchangée, soit 1 075 m.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité le nouveau tableau de classement de la voirie communale.

Droit de place pour le taxi

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité de reconduire le tarif de 85 €, droit de place du taxi de M. Philippe Bourgeon pour l'année 2017.

Tarifs municipaux 2017

La Commission Finances et Ressources Humaines propose de maintenir les tarifs 2016, mais avec quelques modifications concernant la location de la salle de

Spectacles. Il s'agit de :

- Scinder la caution de 600 € en une caution de dégradations (450 €) et une caution ménage (150 €),
- Ajouter des tarifs différenciés pour les structures hors commune (associations, entreprises et organismes divers) et pour celles de la commune (entreprises et organismes divers).

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve à l'unanimité les tarifs proposés pour l'année 2017.

Travaux d'investissement : réfection des façades de la salle de Spectacles

Madame le Maire propose au Conseil de solliciter une subvention auprès du député de la circonscription au titre de la réserve parlementaire, pour réaliser la réfection des façades de la salle de Spectacles, estimée à 12 000 € TTC. Cette subvention se monte à 50% d'un montant plafonné à 10 000 € HT.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité d'engager ces travaux et approuve le plan de financement proposé.

Convention de mise à disposition de matériel psychométrique

Afin de mettre à disposition des écoles maternelles, signataires d'une convention, le matériel psychométrique acquis par la mairie d'Arthès, une participation financière de 97 € est demandée à la commune de Cunac.

Après en avoir délibéré par 16 voix pour et 3 abstentions, le Conseil autorise Madame le Maire à signer la convention nécessaire.

Rapport de la Chambre régionale des comptes sur la gestion du Grand Albigeois

Le rapport est consultable à la mairie ou par téléchargement en ligne. Une synthèse en a été remise à tous les conseillers afin d'en débattre.

Madame le Maire expose les points essentiels de ce rapport détaillé, concernant la gestion du Grand Albigeois au titre des exercices 2010 et suivants. Après débat, le Conseil prend acte de ce rapport.

Rapport d'activité du Grand Albigeois pour 2015

Le rapport est consultable à la mairie ou sur le site internet du Grand Albigeois.

Madame le Maire présente ce rapport au Conseil, afin qu'il en prenne connaissance.

Le Conseil prend acte du rapport d'activités 2015 du Grand Albigeois.

Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil :

Subvention de l'ADEME

Pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage, lors de la dépollution du terrain Grand'Rue, l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie) accorde à la commune une subvention de 13 984,08 €.

Carrefour RD999-RD69

En réponse à la demande d'aménagement de ce carrefour formulée par les quatre communes concernées, Monsieur Thierry Carcenac, Président du Conseil Départemental, prend note de cette demande et dit qu'elle sera intégrée dans une réflexion pluriannuelle de travaux.

Travaux de mise en conformité de la salle de Spectacles

Le chantier nécessite encore deux semaines de travaux (plaquiste, électricien). Une porte non conforme doit prochainement être remplacée. Les nouveaux locaux (destinés au stockage du mobilier de la salle ainsi qu'au rangement des conteneurs à déchets ménagers) seront donc opérationnels en début d'année.

Communication

L'Écho de Cunac n°11 sera distribué à la mi-décembre. Il sera accompagné d'une carte de vœux réalisée par les enfants de l'école, suite à un concours de dessin organisé par le nouveau Conseil Municipal Jeunes (CMJ).

Le thème de ce concours est : Noël - Les saisons et le CMJ sera amené prochainement à choisir quelques dessins.

Vie scolaire

Suite au conseil d'école du 7 novembre, la Commission scolaire s'est réunie le 17 novembre pour faire le point sur le début de l'année scolaire.

• École

Elle comporte 6 enseignantes et 5 classes, dont 4 à double niveau. L'effectif s'élève à 124 élèves.

Pour l'année scolaire 2016-2017, divers projets sont prévus autour du sport, du cirque, de la musique, du théâtre et de la danse.

Trois classes iront à la piscine. Des sorties aux musées de Gaillac et Sorèze sont également prévues, ainsi que des spectacles de la FOL et de la Scène Nationale d'Albi. Lors de la création du Conseil Municipal Jeunes, un important travail pédagogique a été fait en classe autour de la commune et du système électoral, les élèves de CM2 ayant apprécié d'être acteurs de ces élections.

• ALAÉ

Huit ateliers périscolaires sont proposés le soir après 16h30. Les animatrices ont organisé une boum pour Halloween. Le spectacle de Noël aura lieu à l'Albaret le vendredi 9 décembre. L'ALAÉ organisera aussi le carnaval en février.

• APE

L'Association des Parents d'Élèves a été renforcée par quatre nouvelles familles. La bourse aux jouets du 6 novembre a rapporté un bénéfice de 543 € au profit des enfants.

Le loto de l'APE aura lieu le vendredi 27 janvier 2017.

• Vie associative

La commission travaille sur le nouveau règlement de l'espace associatif. Celui de la salle de Spectacles fera l'objet d'une mise à jour.

L'assemblée générale de l'ACMS (Association des Contrôleurs de Manifestations Sportives) a eu lieu dimanche 27 novembre. Il est rappelé que cette association intervient à titre gracieux pour les associations de Cunac.

Informations diverses

Les vœux au personnel auront lieu à la mairie le vendredi 16 décembre à 18h30.

Cette année, la cérémonie des vœux à la population se déroulera le vendredi 6 janvier à 18h30, à la salle de Spectacles.

VIE COMMUNALE

Invitation à la cérémonie des vœux

Cette année, Madame le Maire, Delphine Deshaies-Galinié, et l'ensemble du Conseil municipal auront le plaisir de présenter leurs vœux de Nouvel An à tous les habitants le **vendredi 6 janvier à 18h30** à la salle de Spectacles.

À cette occasion, l'équipe municipale sera particulièrement ravie d'accueillir les familles nouvellement installées à Cunac et de leur souhaiter la bienvenue.

À l'issue de la cérémonie, le moment de convivialité est toujours un temps fort de l'année, où se tissent et se renforcent les liens entre les habitants, heureux de se retrouver. Vous êtes donc tous attendus en ce 1^{er} vendredi de janvier !

Le CMJ en action !



Réunion d'information
Mercredi 21 septembre - Espace associatif



Le CMJ au complet
Lundi 5 décembre



Élections du 1^{er} CMJ
Mardi 11 octobre - École



Élection par le CMJ
de Florian Thomas,
1^{er} maire-enfant de Cunac
Lundi 17 octobre - Mairie



Participation active de la classe de CM2 à la commémoration de l'Armistice
du 11 novembre 1918 : lecture du poème « Dans les champs de Flandres »,
dépôt de gerbe au monument aux morts et dépôt par le CMJ de roses rouges
à l'espace du Souvenir.

Dimanche 13 novembre – Monument aux morts



Choix par le CMJ de dessins réalisés par les élèves pour la carte de vœux 2017 de la municipalité.
Lundi 5 décembre - Mairie

ALAÉ : les nouveaux ateliers font le plein

Pour sa troisième année de fonctionnement, l'ALAÉ de Cunac, géré par les Francas de Saint-Juéry, a accueilli une nouvelle directrice pédagogique, Madame Mélodie SOULET-FABRE.

Neuf personnes encadrent les enfants pendant les temps périscolaires : Mélodie et Émilie S. (personnels Francas) ; Corinne, Muriel, Caroline et Annick (personnels mairie) ; Françoise et Véronique (ATSEM) et Émilie M. (convention annuelle avec le BCCL).



De gauche à droite : Annick, Muriel, Corinne, Émilie S., Mélodie et Caroline



Ateliers cuisine (Émilie S. à gauche et Muriel à droite)

L'équipe d'animation propose aux enfants des ateliers (7 heures par semaine) ou des animations spécifiques. Chaque atelier dure une heure, de 16h30 à 17h30, et s'adresse soit aux maternelles, soit aux élémentaires.

Pour la saison 2016-2017, tous les ateliers font le plein :

- éveil musical avec Mélodie et Émilie S.
- jardinage avec Émilie S.
- cuisine avec Muriel ou Émilie S.
- lecture de contes / marionnettes avec Caroline et Corinne
- atelier créatif avec Corinne
- relaxation ludique en musique avec Corinne
- broderie et point de croix avec Muriel
- multisports avec Émilie M.

Le matin et le soir, des animations spécifiques sont proposées aux enfants : tricot et pompons, jeux collectifs d'extérieur, activités manuelles, jardinage de saison ou jeux de société.

Les lundis et jeudis, les élèves du CE1 au CM2 disposent d'une salle pour faire librement leurs devoirs.



Atelier relaxation ludique (Corinne)



Point de croix (Muriel)



Atelier créatif (Corinne)



Éveil musical (Mélodie)

Le patrimoine à l'honneur en septembre



Chaque année, lors des Journées Européennes du Patrimoine, les bénévoles du Relais paroissial savent intéresser les visiteurs au patrimoine cunacois, qu'il soit architectural, spirituel, rural ou naturel.

Participant à l'identité locale, notre patrimoine est ainsi mis à l'honneur par une équipe dynamique, motivée et accueillante, qui entretient les locaux propres et fleuris, présente les objets avec soin et de façon didactique, guide avec passion la randonnée sur les chemins de Cunac.

Patrimoine public, l'église Saint-Jacques (1878) et son Petit musée d'Art sacré (2014) conservent des objets d'intérêt artistique ou témoins de la vie des habitants et de leurs pratiques sociales. Vitraux, fresques, statues, chemin de croix, maître-autel, chasublier, grille de communion, vêtements liturgiques, objets religieux ou décoratifs, restent associés aux grandes étapes de la vie d'hier et d'aujourd'hui.

Cette année, en lien avec le thème « Patrimoine et citoyenneté », le plan napoléonien de Cunac (1835) a été exposé pour la première fois à l'église. Il a suscité beaucoup d'intérêt de la part des visiteurs, qui se sont penchés sur les magnifiques plans cadastraux de Cunac au XIX^{ème} siècle.

Mais le patrimoine de Cunac, notre héritage commun, est aussi rural. Anciennes fermes, pigeoniers, croix de chemin ou fontaines sont nichés au cœur d'une nature riche en biodiversité. Puechs, vallons, ruisseaux, vignes, champs, bois ou prés, offrent de paisibles paysages ou de larges horizons, à découvrir lors de la randonnée guidée.

De même que la mairie met tout en œuvre pour entretenir au mieux son patrimoine, les bénévoles du Relais paroissial veillent à en prendre soin régulièrement et à le mettre en valeur chaque année : la municipalité se félicite de la qualité des deux journées du patrimoine à Cunac et remercie vivement l'équipe du Relais paroissial.



Mise en conformité de la salle de Spectacles



Début novembre ont commencé les travaux de mise en conformité de la salle de Spectacles. La construction de ce nouvel espace de rangement, attenant à la salle, permettra de stocker tout le mobilier, tables et chaises, qui jusqu'à présent encombraient le fond de la salle. C'est désormais une obligation légale de procéder ainsi. Un sas permettra aussi de diminuer les nuisances sonores.

Par ailleurs, les conteneurs à ordures et à déchets recyclables seront remis à l'intérieur d'un local spécifique, également attenant à la salle et respectant les normes sanitaires et anti-feu.

Les travaux devraient être terminés début janvier. Ils n'ont perturbé en aucune façon les activités habituelles

se déroulant dans la salle de Spectacles. D'un montant total de 77 013,17 € TTC, ces travaux seront subventionnés à hauteur de 22 038 € par le biais de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR).



Franc succès pour la Compagnie des Plumés

Spectacle du dimanche 20 novembre 2016



Sa réputation l'avait précédé : *Prends-en de la graine*, le poétique et hilarant spectacle de la Compagnie des Plumés, donné à Cunac en novembre dernier, a même dû refuser du monde, qui n'avait pas réservé sa place.

Dans une ambiance de cirque, assis sur des gradins ou à même le sol pour les enfants, chacun était aux premières loges. Les spectateurs de tous âges ont été conquis par les prouesses de Diane Dugard et Juan Cocho, mais aussi par celles de leurs complices à plumes, des superbes poules de race, et celles de leur fidèle compagnon, le chien Bobby. Pendant une heure, l'assistance a été tenue en haleine par le comique des situations, des gestes et regards expressifs des deux artistes, leurs

performances théâtrales, acrobatiques et musicales, le tout baigné dans une atmosphère bigarrée, empreinte de rêve et de poésie. Quant aux vedettes, les incroyables poules, elles étaient également à la fête, sous les applaudissements nourris qui ont ponctué ce spectacle enchanteur : humour, gaîté et rire étaient au rendez-vous.



Prochain spectacle

Les deux frères et les lions (théâtre adulte),

Vendredi 24 février 2017 à 20h30,
Salle de Spectacles de Cunac

Tiré d'une histoire vraie, le conte *Les deux frères et les lions* dresse le portrait de deux frères jumeaux, issus d'un milieu pauvre, qui vont devenir, à la fin du XX^{ème} siècle, l'une des plus grandes fortunes de Grande-Bretagne...

Attention ! Réservez vos places :

- soit à la Scène Nationale d'Albi : 05 63 38 55 56
- soit au secrétariat de la mairie de Cunac : 05 63 55 13 93

Tarif normal : 10 €

Tarif réduit : 7 €

Consignes de sécurité

Des plaintes sont parvenues à la mairie, suite aux vitesses excessives de certains véhicules aux abords de l'école, ainsi qu'à des vols répétés dans le village.

La mairie rappelle quelques consignes élémentaires de sécurité à respecter dans la commune :

Près de l'école :

- rouler toujours très lentement,
- se garer sans gêner les autres véhicules.

Dans le village

- même pour peu de temps, fermer à clé portes de maison, portails et voitures garées dans le jardin ou devant la maison,
- signaler immédiatement à la gendarmerie (tél. 17) tout événement suspect.

Allo, allo !

Numéros d'urgence

- SAMU : 15
- Gendarmerie : 17
- Sapeurs pompiers : 18
- Médecin de garde après 20h : 3966

Numéros utiles

- Dégâts des eaux (Véolia) 05 61 80 09 02
- Urgence dépannage électricité (ERDF) 09 72 67 50 81
- Urgence sécurité gaz (GRDF) 0 800 47 33 33

Grand albigeois

- Service Gestion des déchets et Propreté : 05 63 76 06 07 (collecte) ou 05 63 76 06 08 (propreté)
- Service Hydraulique et Assainissement : 05 63 76 06 12 ou 06 30 61 38 39 (astreinte)
- Service Voirie : 05 63 76 06 11
- Service Hygiène et Santé publique : 05 63 76 06 12

Éclairage public : bilan d'un an d'extinction

Il y a un an, le 11 novembre 2015, douze communes de l'agglomération (Cambon, Carlus, Cunac, Dénat, Fréjairolles, Labastide-Dénat, Le Séquestre, Marssac, Puygouzon, Rouffiac, Saliès et Terssac) ont débuté une période test d'extinction de leur éclairage public d'une durée d'un an.

En amont de cette démarche, une réunion publique avait été organisée et Jean-François Rochedreux, vice-président en charge de l'éclairage public de l'agglomération, s'était engagé à rendre public le bilan de ce test.

Cette première vague de plus de 1000 points coupés sur un créneau horaire de 23h30 à 5h30 (voire de 22h30 à 5h30) a généré une économie de plus de 251 000 kWh sur l'année 2016, soit une non-dépense de 30 200€.

Pour la commune de Cunac, l'extinction de 23h30 à 5h30 de l'Allée des Sittelles, des rues des Loriots, des Alouettes, des Piverts et de Puech Mourié et des Côtes Planchaude et des Chênes a généré une économie de 5 308 kWh.

Le responsable du secteur de gendarmerie de la commune du Séquestre indique que les cambriolages n'ont pas augmenté pendant cette période et que les signalements d'incivilités ont fortement chuté.

D'ores et déjà, dans une démarche économique et écologique, plusieurs communes de l'agglomération, dont Cunac, sont volontaires pour l'extension des zones d'extinction.

Assainissement : nouvelle STEP à Terssac



Traiter les eaux usées de façon efficace, avant leur rejet au milieu naturel, exige l'expérience de spécialistes, en l'occurrence celles et ceux du service Hydraulique et Assainissement du Grand Albigeois.

Après un an de travaux, suivis de près par ce service, la station d'épuration d'Albipôle (STEP) a été mise en service en septembre et inaugurée le 25 novembre dernier.

Le nouvel équipement (coût : 1,44 M€, dont 1,2 M€ financés par le Grand Albigeois) permettra de traiter les eaux industrielles des 45 entreprises de la zone d'activités Albipôle à Terssac. Ces effluents représentent l'équivalent de la pollution produite par 1 500 habitants,

contre 400 seulement pour la station qui existait sur le même site.

La nouvelle STEP a été construite autour de l'ancienne, qui a continué à traiter les eaux usées d'Albipôle pendant les travaux. En fin de chantier, l'ancienne STEP a été démolie, laissant place nette au nouvel équipement.

La STEP d'Albipôle utilise un procédé de traitement biologique des eaux usées, dit « à boues activées faible charge » et nécessitant plusieurs étapes :

- prétraitement : relevage, dégrillage, déssablage, déshuilage, lissage et homogénéisation pour diluer la pollution,
- traitement biologique par aération puis clarification,
- extraction des boues décantées, déshydratation sur presse à vis puis évacuation en plateforme de compostage.

Quant à l'exploitation de la nouvelle STEP, elle n'exige qu'un seul passage par jour en semaine, afin de contrôler visuellement le bon fonctionnement des équipements. Le reste du temps, la STEP est contrôlée à distance, le dispositif permettant de visualiser et paramétrer l'unité de traitement.



Bassin de décantation dans son cadre naturel

Tous les ouvrages et locaux sont ventilés et désodorisés, de sorte que la STEP Albipôle ne génère pas de nuisance olfactive. De plus, avec son bâtiment technique blanc à bardage bois et ses ouvrages bas et discrets, elle s'intègre avec sobriété dans son environnement naturel.



Inauguration de la STEP d'Albipôle

Inscriptions sur les listes électorales

Le secrétariat de mairie sera exceptionnellement ouvert le samedi 31 décembre de 10h00 à 12h00.

Au-delà de cette date, il ne sera pas possible de participer aux scrutins de 2017 :

- **Élection présidentielle**
Dimanches 23 avril et 7 mai 2017
- **Élections législatives**
Dimanches 11 et 18 juin 2017

Carte Nationale d'Identité : allongement de la durée de validité

Depuis décembre 2013, la durée de validité des Cartes Nationales d'Identité, délivrées après le 1er janvier 2004, a été automatiquement allongée de 5 ans.

Malgré une large diffusion de cette information, cette mesure provoque parfois des difficultés pour les personnes voyageant en Europe et dans les pays acceptant la CNI comme document de voyage.

Par conséquent, suite à une instruction ministérielle, ces cartes pourront dorénavant être renouvelées de façon anticipée, sur présentation d'un justificatif de voyage vers l'un de ces pays : titre de transport, réservation ou devis auprès d'une agence de voyage, justificatif ou réservation d'hébergement ou attestation de l'employeur.



Communiqué



André BATIGNES, ancien élu cunacois, vient d'éditer un livre de souvenirs et témoignages, rétrospective sur sa vie à Cunac de 1971 à 1987 :

Une tranche de vie à Cunac (110 pages / 8 euros)

Contact : andre.batignes@wanadoo.fr - 06 88 43 48 56

FLASHS



Boum d'Halloween - 18 octobre 2016
ALAÉ de l'école de Cunac



Bourse aux jouets - 6 novembre 2016
APE (Association des Parents d'Élèves)



Land'art : l'arbre et l'oiseau - Novembre 2016
Classe de GS-CP de Delphine Naeger



Marché de Noël - 4 décembre 2016
LCC (Loisirs Créatifs Cunacois)

Ils sont nés...



MARQUAY LUMIÈRE Léo, Henri, Michel
le 19 septembre 2016
de CAZES Capucine, Marie, Quitterie
le 1^{er} octobre 2016

Ils nous ont quittés...



GRANIZO Jérôme
le 25 septembre 2016
CAMBY Adrienne, Maria, Madeleine, Alida
épouse CAVAILLÈS (†)
le 6 novembre 2016
ESQUILAT Gérard, Valentin, Camille
le 10 novembre 2016

AGENDA

Décembre

Samedi 17 décembre	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 31 décembre	20h30	Réveillon du Nouvel An	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac

Janvier

Vendredi 6 janvier	18h30	Cérémonie des vœux de la municipalité	Salle de Spectacles	
Samedi 7 janvier	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 14 janvier	20h30	Bal de l'ASDC	Salle de Spectacles	Association Sportive Danses de Cunac
Samedi 21 janvier	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Lundi 23 janvier	20h30	Conseil municipal		
Vendredi 27 janvier	20h30	Loto de l'école	Salle de Spectacles	Association des Parents d'Élèves

Février

Samedi 4 février	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Samedi 11 février	20h30	Loto de l'ADMR	Salle de Spectacles	Aide à Domicile en Milieu Rural
Samedi 18 février	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Lundi 20 février	20h30	Conseil municipal		
Vendredi 24 février	20h30	<i>Les deux frères et les lions</i> , théâtre	Salle de Spectacles	Scène Nationale d'Albi, Foyer Laïque et Mairie de Cunac

Mars

Samedi 4 mars	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 5 mars	14h00	Loto de l'ARPA	Salle de Spectacles	ARPA Saint-Juéry / Cunac
Samedi 18 mars	20h30	Belote	Salle de Spectacles	Comité d'Animation de Cunac
Dimanche 19 mars	11h30	Cérémonie commémorative du 19 mars 1962		
Lundi 20 mars	20h30	Conseil municipal		
Samedi 25 mars	20h00	Repas	Salle de Spectacles	Basket Club Cunac/Lescure